

Département du Nord

EXTRAIT

Arrondissement de LILLE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL

Canton de Annœullin

MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OSTRICOURT

**COMMUNE D'OSTRICOURT**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf avril à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal d'OSTRICOURT se sont réunis en Mairie, en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Bruno RUSINEK, Maire, suite à la convocation qui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Effectif légal :	29
Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	25
Nombre de pouvoirs :	1
Nombre de conseillers absents n'ayant pas donné pouvoir :	3

**Étaient présents :** M. Bruno RUSINEK – Mme Valérie NEIRYNCK – M. Jean-Michel DELERIVE – Mme Sylviane JOURDAIN-OPOKA – M Sylvain BEAUVOIS – Mme Christine STEMPIEN – M. Rabah DEGHIMA – Mme Marylène GALLIEZ – Mme Brigitte RINGOT - Mme Hafida BENFRID-CHERFI – M. Cédric MONCOURTOIS – Mme Henriette SZEWCZYK – M. Jean-Jacques VAN WAELSCAPPEL - Mme Marie-Neige SMIGOWSKI – Mme Aurore THUEUX – M. François POLAK (arrivé à 19h08) -Mme Cécile SENEZ - M. Abdella BOULOUIZ – Mme Aline DESCAMPS – Mme Oihiba VANDERUST- M. Samuel HANC – M. Laurent WORONIN – Mme Cathie KOSCIUSZKO - M. Nordine HAMZAOUI - M. Ludovic MEKIL

**Était excusé :** M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK

**Étaient absents :** Mme Coralie SEILLIER  
Mme Magali VANQUELEF  
M. Frédéric CROMMELINCK

Madame Aurore THUEUX a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal

**Date de la convocation :** 12 avril 2024

**2024/029 - MODIFICATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT DE LA HALTE GARDERIE  
PIROUETTE**

**2024/029 - MODIFICATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT DE LA HALTE GARDERIE  
PIROUETTE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant que les modifications, demandées par la CAF, doivent permettre la continuité des financements au titre de la PSU

Considérant que les modifications et ajouts sont précisés dans le document joint en annexe

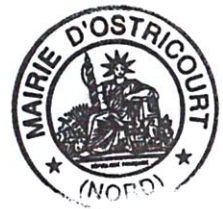
Le Conseil Municipal à l'unanimité avec 1 pouvoirs (M. Christian DUQUENNE ayant donné pouvoir à M. Bruno RUSINEK) et 3 absents n'ayant pas donné pouvoir (Mme Coralie SEILLIER, Mme Magali VANQUELEF, M. Frédéric CROMMELINCK) décide :

- D'émettre un avis favorable aux modifications et ajouts dans le projet d'Etablissement de la Halte-garderie Pirouette
- D'autoriser la transmission aux organismes concernés

*Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication ou de son affichage.*

Le Maire,

  
**Bruno RUSINEK**



Ville d'Ostricourt



# Projet d'établissement 2024

*Mise à jour Avril 2024*

**OSTRICOURT**  




Dans le cadre du Contrat de Plan Etat / Région/ Département / Lille Métropole Communauté Urbaine, la ville d'Ostricourt, intégrée aux dispositifs « *Politique de la Ville* » a signé une convention Territoriale définissant, après diagnostic, les thématiques prioritaires et précisant des objectifs généraux et opérationnels.

Parmi ces thématiques ont été relevés : l'emploi et l'insertion, l'aide à la mobilité, l'action sanitaire et sociale, l'environnement, l'urbanisme et le cadre de vie, le logement, la citoyenneté, la jeunesse, la petite enfance et la parentalité.

C'est dans ce cadre, complété par les Contrats « Enfance » et « Temps libres » signés avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Lille, que de multiples actions ont pu être menées en direction de la Petite Enfance, l'Enfance et la Famille.

Simultanément, une expérimentation de Halte-Garderie a été engagée en même temps qu'une large concertation des parents, qui nous a amené à la construction d'un nouvel équipement adapté spécifiquement à l'accueil petite enfance et dont l'ouverture officielle a été programmée début 2007.

Cet aboutissement a pu se concrétiser grâce aux efforts conjugués de la CAF et la CNAF, de l'Etat et la Région sur les crédits d'Investissements Politiques de la Ville, du Conseil Général dans le cadre de l'Action Sociale et de la Commune sur ses fonds propres.

### ❖ Qu'est-ce que le projet d'établissement ?

Un projet d'établissement vise à définir les grandes orientations d'accueil, les valeurs éducatives et sociales que la structure souhaite mettre en place pour accompagner l'enfant et sa famille ainsi que l'équipe au sein de ce lieu de vie. Ce projet est le fruit d'une réflexion autour des besoins de l'enfant pour mettre en place une pratique éducative cohérente de tous les professionnels auprès de celui-ci. Les objectifs de celui-ci seront développés dans le projet d'accueil.

Le présent projet d'Etablissement de la Halte-garderie Municipale est constitué comme suit :

#### **Le Projet social et de Développement durable**

- I) L'environnement social de la commune
- II) Les structures offrant un service d'action sociale
- III) Les structures culturelles et sportives
- IV) Les structures enfance/jeunesse
- V) Les actions en faveur de la petite enfance et de soutien à la parentalité
- VI) Le projet de développement durable

#### **Le Projet d'Accueil**

- I) Les objectifs du projet d'établissement au sein de la halte-garderie
- II) Les différents types d'accueil
- III) L'accueil des enfants en situation de handicap
- IV) Le référent santé et accueil inclusif
- V) Les compétences professionnelles mobilisées
- VI) La formation et les lieux d'échanges et de paroles

#### **Le Projet Educatif**

- I) Présentation de la halte-garderie
- II) La place des familles
- III) L'accueil des stagiaires
- IV) Les moyens humains et financiers
- V) L'évaluation du projet éducatif

---

## *Le Projet Social et de Développement Durable*

---

Le projet social permet d'inscrire la structure dans son environnement social afin de définir des missions et un plan d'action. Le projet de développement durable vise à développer un territoire les activités préservant l'environnement.

### ***D) L'environnement social de la commune***

#### ***❖ Un parc immobilier en constante évolution***

La ville d'Ostricourt est une ancienne commune minière du département du Nord, frontalière avec le Pas de Calais. Celle-ci vit depuis plusieurs années au rythme des restructurations de ses nombreuses cités minières.

L'accès à la commune est facilité par sa proximité avec l'autoroute A1 (Lille-Paris). La ville dispose d'une halte SNCF, desservie par la ligne Lille-Douai et Lens-Douai, renforçant son attractivité pour de nombreux ménages issus de la Métropole Lilloise. Ces ménages sont à la recherche de logements plus abordables, d'espaces et de verdure, mais aussi d'infrastructures dont ils avaient déjà l'habitude de disposer.

Ostricourt, en matière d'immobilier particulièrement, a subi une réelle transformation. Les nombreuses demandes de logements extérieures ajoutées à celles émanant d'ostricourtois ont conforté les élus dans leur volonté d'élaborer un vaste programme de construction en complément de la rénovation et la restructuration de certaines ex-cités minières, toujours en cours.

Plusieurs résidences ont été créées sur différents sites de la commune et le long de l'avenue François Mitterrand, voie destinée à relier les Cités au centre-ville. Le secteur autour du collège Henri Matisse et du Foyer Charles Vanel ont aussi fait l'objet de constructions, comme le long de l'avenue du Maréchal Leclercq.

De nouveaux logements en location ont éclos au plus proche du quartier des écoles, et les nouvelles constructions continuent de voir le jour sur la commune. Les rythmes des constructions laissent supposer l'arrivée de nouvelles familles avec des enfants à prendre en compte dans le cadre des politiques éducatives et de loisirs.

#### ***❖ Une compétence « Politique de la Ville » importante***

En 2015, les communautés de communes ont fusionné pour créer la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC) qui rassemblent 38 communes pour plus de 90.000 habitants. Ostricourt est la seule commune concernée au sein de la Pévèle-Carembault par la compétence « *Politique de la Ville* » qui a été transférée à la commune en 2021.

Le « *Contrat de Ville* » définit des axes stratégiques qui offrent des réponses aux besoins de la population.

### **Le développement de l'activité économique et de l'emploi :**

- Le contrat de ville intègre des mesures pour encourager la création et le développement des entreprises et soutenir le commerce de proximité et l'artisanat.
- Ils assurent une présence de France Travail et des missions locales dans chaque territoire prioritaire, la mobilisation d'au moins 20% des contrats aidés et des aides à l'emploi pour les jeunes des quartiers, et le développement d'un soutien actif à l'entrepreneuriat.

### **La cohésion sociale :**

- Le contrat de ville prévoit les mesures de soutien aux équipements sociaux, culturels, sportifs, et aux associations assurant le lien social sur le territoire.
- Ils assurent un investissement complémentaire des partenaires du contrat de ville dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la justice.

### **Le cadre de vie et le renouvellement urbain :**

- Les contrats de ville programment les créations d'équipements, la mobilité dans le parc résidentiel et l'installation de nouvelles activités dans le quartier.
- Ils détaillent les initiatives prises pour l'amélioration des relations entre la police et la population.
- Enfin, dans les territoires qui bénéficient du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (N.P.N.R.U.), les contrats déterminent les objectifs opérationnels de transformation du quartier et de mixité sociale.

#### *❖ Une population et des ménages qui se développent*

Ostricourt est une commune de 5644 habitants dont 1287 enfants de moins de 14 ans, et 241 enfants de moins de 3 ans. Depuis 2019, le nombre de naissances augmentent pour atteindre 96 naissances en 2021<sup>1</sup>.

Les différents chiffres montrent que les familles Ostricourtoises sont en constante évolution et se composent de multiples schémas familiaux dont la majorité est représentée par des ménages avec enfants (52%) dont au moins un des deux parents travaillent. Le taux de monoparentalité occupe 20% de ces ménages qui travaillent.

Une majorité des habitants occupent un emploi (56%), le taux de chômage s'élève à 22% (en majorité féminine) et 21% des habitants sont des retraités. Les femmes occupent à 75% des postes d'employés et les hommes à 79% des postes d'ouvriers.

La commune se compose de 1336 familles allocataires CAF<sup>2</sup> dont 60% sont des familles avec des enfants, 30% de ces familles ont 3 enfants ou plus, 58% des familles ont des enfants de moins de 6 ans, 25% des familles sont des familles monoparentales (dont 53% qui travaillent)

Au niveau des prestations sociales, type Revenu de Solidarité Active (RSA) : 14 % des couples percevant le RSA sont des couples avec enfants, 33 % des personnes percevant le RSA sont des monoparents.

Les habitants ont alors des besoins en matière de scolarité et de garde d'enfants afin de permettre à tous types de familles de concilier leur vie professionnelle et familiale, que ce soit des familles en cours d'emploi ou des familles en parcours d'insertion.

---

<sup>1</sup> Source INSEE Recensement de la Population 2020

<sup>2</sup> Source CAF, Données 2020

## **II) Les structures offrant un service d'action sociale**

Pour répondre à toutes les problématiques que peut rencontrer la population Ostricourtoise, la commune comprend sur son territoire de nombreuses structures qui proposent des permanences et des services pour couvrir toute la population :

### ➤ **Les actions d'emploi-réinsertion :**

- *Service Emploi et Insertion* : accompagne les bénéficiaires du RSA dans leurs démarches. Organisé par secteur sur l'ensemble des communes de la Pévèle-Carembault
  - *Mission Locale Métropole-Sud* : accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans déscolarisés dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle et fait le lien avec les partenaires
  - *L'office Intercommunal – SIAME (Service d'Accompagnement et de Médiation vers l'Emploi)* : offre un accompagnement renforcé à l'emploi. Démarche les entreprises et accompagne les jeunes inscrits à la Mission Locale.
  - *Interm'aide* : offre la possibilité de s'engager dans un parcours personnalisé de retour à l'emploi au travers d'une activité productive, de formation et un accompagnement socioprofessionnel
- **Le CCAS** : qui accueille, informe et oriente les habitants en difficulté : familles, personnes seules, jeunes, âgées, en situation de handicap. Accueil sur rendez-vous par une assistante sociale. Le CCAS assure la gestion de différents dispositifs :
- *Mobil'aide* : service de transport à la demande, à destination de tout Ostricourtois n'ayant pas de moyen de locomotion, ayant de faibles ressources, bénéficiaire du RSA, demandeurs d'emploi, personnes âgées ou à mobilité réduite. Accompagnement aux différents rendez-vous (médicaux, retour à l'emploi, administratif) et pour les déplacements dans le centre-ville
  - *DRE (Dispositif de Réussite Educative)* : Apporte de l'aide aux enfants en situation de fragilité scolaire en collaboration avec les écoles et le collège.
- **Le Centre Social La Ruche** qui propose des actions de l'enfance au plus grand âge.
- **Un établissement de PMI** (Protection Maternelle et Infantile) dont les locaux ont été réhabilités en 2023, qui accueillent les familles et enfants de 0 à 6 ans.
- **Le Centre Médico Psychologique (CMP)** de Pont à Marcq

## **III) Les structures culturelles et sportives**

De nombreuses associations sportives et culturelles développent de multiples activités ouvertes à la population et qui contribuent au dynamisme de la ville. Au fil des années, la Municipalité s'est efforcée de soutenir leurs actions et plusieurs équipements sont mis à leur disposition :

- La Médiathèque Municipale « René Soler » avec ses locaux récents qui offrent plus d'espaces aux publics.
- L'école Municipale de musique « Jean Claude Morel »
- Le Centre Social « La Ruche »
- L'espace Jeunesse
- L'Harmonie Municipale « La Concorde »
- Différents espaces sportifs :
  - Un aérosport
  - Deux salles de sport, trois terrains de sports, trois salles municipales
  - Un plan d'eau
  - Un espace de karting
  - Un boudrome

#### **IV) Les structures enfance / jeunesse**

Au niveau scolaire, plusieurs infrastructures sont présentes sur la commune<sup>3</sup> :

- L'école maternelle Pierre et Marie Curie (124 enfants)
- L'école maternelle du Courant d'eau (120 enfants)
- L'école primaire Roger Salengro (203 enfants)
- L'école primaire Robert Anselin (206 enfants)
- Le collège Henri Matisse (296 élèves)

Quelques quartiers sont classés en *Réseau d'Education Prioritaire* notamment les quartiers de l'école maternelle du Courant d'eau, l'école primaire Robert Anselin et du collège. Les écoles sont aussi incluses dans le dispositif de politique de la ville.

Les écoles, en lien avec la CCPC, propose chacune un accueil périscolaire le matin de 7h à 9h et le soir de 17h à 19h ainsi qu'un service de restauration le midi.

Au niveau jeunesse, la commune, en lien avec la CCPC et le Centre Social propose diverses activités pour les temps extra-scolaires et pendant les vacances scolaires.

##### ❖ La Garderie des Sourires, locaux refait à neuf en 2019 :

- Accueils de Loisirs, compétences reprises depuis 2016 par la CCPC
- Mercredi en périodes scolaires et pendant les vacances scolaires de toussaint, d'hiver, de printemps, et en Août.
- Entre 9h et 17h, avec ou sans restauration, service de garderie matin et soir

##### ❖ Centre Social « La Ruche » :

- Accueils de Loisirs pour les enfants jusqu'à 17 ans.
- CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) : pour les élèves de primaire
- Mercredi, en période scolaire : ateliers parents/enfants.

#### **V) Les actions en faveur de la petite enfance et de soutien à la parentalité**

La mise en place d'une politique enfance et jeunesse par la municipalité a pour ambition depuis de nombreuses années de permettre à chaque enfant de disposer d'espaces éducatifs complémentaires à sa famille et à l'école afin de favoriser son intégration dans la société d'aujourd'hui et aussi d'être favorable à son épanouissement.

Ses actions sont possibles et réalisables grâce à un travail de partenariat et de coopération entre les différentes structures et les familles dans un principe de coéducation entre les premiers éducateurs des enfants, que sont les parent et les divers intervenants locaux.

De plus, une réflexion de longue date ayant trait à la parentalité et aux modes d'accueil s'est concrétisée à la suite d'un travail de diagnostic relevant des besoins encore d'actualité. La commune offre donc différents lieux répondant aux besoins des familles.

---

<sup>3</sup> Chiffres de l'année scolaire 2022-2023



## ❖ La Halte-Garderie municipale Pirouette

Ouverte depuis Mars 2007, elle a connu bon nombre d'évolutions depuis son ouverture :

- 2007 : ouverture le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h avec une journée continue le jeudi.
- 2008 : ouverture d'une deuxième journée continue
- 2009 : ouverture dès 8h45
- 2010 : ouverture d'une troisième journée continue
- 2011 : ouverture du vendredi en journée continue et fermeture du mercredi après-midi
- 2012 : fermeture du mercredi et extension de l'amplitude horaire : 8h/18h

La halte-garderie a pour missions :

- *De proposer un lieu d'éveil et de socialisation aux enfants*
- *D'offrir un mode d'accueil accessible financièrement aux familles*
- *D'accompagner la fonction parentale*

Elle permet à certaines familles, parfois isolées, de prendre du temps pour une recherche d'emploi ou de formation et permet à certains parents d'avoir un soutien et un relai dans leur fonction parentale. Quelle que soit la situation sociale et professionnelle des familles, ces dernières peuvent bénéficier de place en journée continue.

Agréée par le Conseil Départemental et cofinancée par la CAF, elle est actuellement ouverte pour 15 places, 4 journées par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 8h à 18h. L'encadrement est assuré par deux éducatrices de jeunes enfants et deux adjointes d'animation.

L'installation de ce service au centre de la commune et à proximité du centre social et de l'espace jeunesse, nous permet de toucher l'ensemble de la population et de nous inscrire dans notre environnement social en touchant un public hétérogène et mixte, aussi bien socialement que culturellement. Cette structure s'y voit succéder des fratries et aussi des membres d'une même famille au fil des années, ce qui a permis un certain travail de confiance et de fidélisation, permettant aux familles parfois isolées socialement d'y trouver un lieu ressources.

L'évolution du taux d'occupation sur les dernières années de fonctionnement montre que ce type de structure, par ses propositions d'accueil, correspond aux attentes des familles ostricourtoises. Son existence au sein de la collectivité a donc toute son importance :

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
72 %	77%	73 %	62 %	77 %	76 %	79 %

### ❖ La participation des familles à la vie de la structure

La participation des familles à la vie de notre structure est un élément essentiel auquel nous réfléchissons en continu.

Ainsi la communication avec les parents est un élément moteur de notre relation avec eux, et un gage de confiance.

Nous travaillons à différents niveaux afin de donner envie aux familles d'être présentes et investies dans l'accueil de leur enfant :

- Au moment du premier contact : lors de la demande de renseignements en réel ou par téléphone, nous souhaitons apporter une réponse claire et répondre à la demande de la famille.
- Au moment de l'inscription administrative : c'est un moment riche en échanges et où nous sommes à l'écoute des besoins des parents et répondons à leurs questions.
- Au quotidien pendant l'accueil de leur enfant dans la structure : chaque jour le parent est invité à entrer dans la salle de jeux afin de déposer ou venir chercher son enfant. Il peut alors prendre le temps de dire au revoir ou de le retrouver à la fin de la journée,
- Pendant les transmissions : le parent peut échanger avec une professionnelle chaque jour, nous sommes aussi disponibles si besoin par téléphone afin d'échanger avec eux.
- Lors des moments conviviaux : réunion de rentrée, kermesse en Juillet, fête de Noël en Décembre sont autant de moments où les familles sont conviées afin de se rencontrer, partager, discuter avec les membres de l'équipe et les élus de la commune.

### ❖ Le « Moment d'Accueil et d'Eyeil »

Mis en place depuis 2011, dans le cadre d'un partenariat avec la CAF (*via le REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Aide à la Parentalité*), ainsi que la participation du Centre Social qui nous met à disposition un local, il s'agit d'un atelier parents/enfants proposé tous les vendredis matin en période scolaire. C'est un acteur principal dans notre mission de soutien à la parentalité.

Celui-ci a évolué au fil des années pour répondre aux besoins des familles participantes et pour être en cohérence avec le fonctionnement de la halte-garderie municipale. En effet, cet atelier est animé par deux personnes de l'équipe de la halte-garderie : Une éducatrice de jeunes enfants et une adjointe d'animation.

Depuis 2022 cet atelier a lieu de 10h15 à 11h15, et reçoit des parents et grands-parents d'enfants âgés maximum de 3 ans.

Les objectifs de ces ateliers sont :

- *Permettre la socialisation et la rencontre d'autres enfants*
- *Proposer des activités simples et faciles à refaire à la maison*
- *Permettre un moment de rencontre et d'échange libre entre parents*

### ❖ L'activité passerelle avec les écoles maternelles

Aux mois de Mai et Juin, une activité passerelle a lieu dans les deux écoles maternelles de la commune en étroite collaboration avec les directrices et enseignantes des classes de tout-petits/ petits.

Tous les enfants de la commune, accueillis ou non à la halte-garderie, accompagnés d'au moins un des parents ou grands-parents, peuvent venir passer une heure dans leur future école maternelle avant la rentrée en Septembre suivant.

Les objectifs de cette activité sont :

- *Permettre la rencontre entre enfants*
- *Proposer des activités simples et faciles à refaire à la maison*
- *Permettre un moment de rencontre et d'échange libre entre parents*
- *Permettre la découverte de la future école de l'enfant et des futurs professeurs*
- *Se socialiser avec les lieux*

Au fil des années celle-ci s'est adaptée, et après une coupure de 2 ans, à la suite de la pandémie de COVID 19, elles ont pu reprendre en 2022.

Ces temps sont animés par deux professionnelles, se détachant de la halte-garderie.

### ❖ Le Relais Petite Enfance Pévèle-Carembault (RPE)

C'est un service gratuit mis en place sur l'ensemble du territoire depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2017, financé avec l'aide de la CAF. Le RPE, rattaché à la CCPC, est par délégation de service public confié à l'association « Innov'enfance ». Le relais touche trois publics différents : les enfants, leurs parents et les assistant(e)s maternel(le)s.

Ses missions sont :

- *Faciliter l'accès à l'information des familles, des professionnels de l'accueil individuel, de l'accueil collectif ou futur professionnel de la Petite Enfance.*
- *Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles.*
- *Favoriser la socialisation des jeunes enfants et garantir de l'éveil des enfants à domicile.*

L'animatrice petite-enfance (de formation éducatrice de jeunes enfants) accueille les assistant(e)s maternel(le)s et les enfants le Mercredi de 9h à 11h et les parents de 11h à 12h dans les locaux de la halte-garderie Pirouette.

### ❖ La micro-crèche « Des petits n'amours »

Située au 46 Place de la République, la micro-crèche des petits n'amours a ouvert ses portes le 5 Février 2018. Elle est ouverte du Lundi ou Vendredi de 7h à 19h.

Elle accueille chaque jour 12 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans dans un cadre de vie sécurisé, adapté au développement des tout-petits et à l'accueil de leur famille. Les enfants sont encadrés par une Educatrice de jeunes enfants, référente technique de la structure, et 5 animatrices d'éveil.

Tout comme la halte-garderie Pirouette, elle permet aux familles de concilier vie professionnelle et familiale et offre un espace d'éveil et de socialisation aux enfants.

## **VI) Le projet de développement durable**

Le maire d'Ostricourt est vice-président au sein de la communauté de commune Pévèle Carembault.

Ses dossiers s'orientent vers :

- *La sensibilisation des habitants au Zéro déchet*
- *La collecte des déchets*
- *Le traitement des déchets*
- *La mise en place du plan climat et la sensibilisation des partenaires*

Notre commune est donc sensibilisée à l'impact des gestes en faveur du développement durable et engage des actions en ce sens. A son échelle, la halte-garderie poursuit elle aussi des actions à différents niveaux :

### **❖ Le tri des déchets**

Les membres du personnel sont chargés de trier les déchets quotidiens générés par la structure. Dans cette optique nous disposons d'un bac pour les déchets alimentaires, d'un bac pour les déchets ménagers, d'un bac de recyclage (papiers, cartons, plastiques) et d'un carton qui stocke les pots en verre que nous allons vider au container se situant à proximité de la structure.

### **❖ Pendant les repas**

Nous utilisons de la vaisselle en verre afin de limiter l'impact de l'usage du plastique autant au niveau de la santé des enfants (perturbateurs endocriniens) qu'au niveau du recyclage de celui-ci.

Les enfants sont sensibilisés au tri sélectif (recyclage des cartons et plastiques) lors de ce moment de repas, où ils disposent d'un bac où jeter eux-mêmes leurs pots de yaourts vides par exemple. Les actions entreprises auprès des enfants sont partagées avec les familles afin de susciter un impact et leur permettre d'agir à leur échelle.

Etant autonomes sur les courses liées aux repas, goûters et changes, nous gérons nous même les stocks et faisons les courses au magasin de proximité dans la commune.

Nous essayons de privilégier l'achat de produits d'origine biologique et locale quand cela est possible. Nous faisons au mieux pour adapter certains achats avec les produits disponibles en magasin. Nous essayons par exemple, de limiter les emballages individuels notamment pour les compotes et les yaourts. Les fruits et les légumes sont sélectionnés selon leur provenance.

Un projet sur la fourniture des repas par un prestataire extérieur est en début de réflexion au sein de la structure pour trouver une solution plus adaptée à nos souhaits en termes d'équilibre alimentaire et de fournitures de produits frais et locaux.

### **❖ La gestion du linge**

Certains changements récents sont intervenus afin de développer nos actions en faveur de l'environnement. Par exemple, le linge lavable a pris plus de place dans nos pratiques, autant pour les changes des enfants, que dans le quotidien des professionnels : serviettes, gants et surchaussures lavables remplacent petit à petit le papier jetable.

Ce changement de pratiques a demandé une adaptation du mobilier et nous avons récemment installé un lave-linge et sèche-linge pour être autonome dans la gestion du linge et limiter l'impact écologique des déplacements du prestataire avec qui nous travaillions précédemment.

### ❖ La gestion quotidienne

Au niveau de l'entretien des locaux, les produits utilisés par notre agent sont des produits avec label « verts » et au quotidien nous privilégions l'utilisation du vinaigre blanc pour le nettoyage des plans de travail, tables et jouets des enfants (hors période d'épidémies)

L'équipe est aussi vigilante aux petits gestes du quotidien qui peuvent avoir un impact : éteindre la lumière quand nous quittons une pièce, débrancher les appareils électriques non utilisés... Nous sommes également vigilants à l'aération et au chauffage des pièces pour limiter la pollution intérieure.

L'installation récente d'un lave-vaisselle nous permet de limiter notre consommation d'eau lors des vaisselles et le nettoyage des jouets.

### ❖ Les activités pédagogiques

Nous utilisons régulièrement pour les activités pédagogiques des matériaux recyclés tels que des rouleaux de papiers toilettes, des cartons, des bouchons plastiques provenant de bouteilles de lait, des morceaux de tissus, des feuilles d'arbres ramassés à l'extérieur par exemple. Ceux-ci permettent de plus de multiples découvertes sensorielles, la création de nouveaux jeux et parfois de support de décoration.

---

## Le Projet d'Accueil

---

### I) Les objectifs du projet d'établissement au sein de la halte-garderie

#### ❖ *Envers les enfants :*

- Réfléchir à un cadre sécurisant et permettre l'attachement et créer une relation individuelle et collective
- Aménager un environnement sensoriel permettant les expériences et la découverte
- Garantir une prise en charge bienveillante
- Garantir une prise en charge inclusive, sans distinction entre fille et garçons
- Répondre à la charte d'accueil du jeune enfant (*cf. Annexe*)

#### ❖ *Envers les familles :*

- Proposer un accueil et un accompagnement bienveillant
- Créer une relation de confiance où le parent peut s'exprimer et partager ses questionnements
- Créer un espace de coéducation et de continuité éducative
- Permettre la participation à la vie de la structure lors d'échanges ou d'activités

#### ❖ *Envers l'équipe de professionnels :*

- Réfléchir à nos valeurs communes pour permettre une cohérence des actions éducatives
- Travailler et réfléchir ensemble aux projets pédagogiques mis en place (journées pédagogiques)
- Permettre la remise en question de chacun sur ses pratiques éducatives quotidiennes lors des temps de réunions d'équipe
- Permettre aux professionnels de partir en formation individuelle, une voir plusieurs fois dans l'année selon ses besoins et envies.
- Créer une équipe de professionnel(le)s formés prêts à s'engager dans une relation sécurisante auprès des familles et des enfants.

### II) Les différents types d'accueil

La halte-garderie propose 3 types d'accueil aux familles afin de s'adapter au besoin de chacune en fonction de ses obligations : cela peut aller de quelques heures par semaine de manière occasionnelle, à plusieurs journées complètes.

La halte-garderie est habilitée, sous réserve d'accord du Conseil Départemental à notre demande d'agrément, à accueillir 10 enfants en journée complète entre 8h et 18h, 5 enfants entre 9h et 12h et 5 enfants entre 14h et 18h.

Les durées d'accueil sont discutées entre les parents et la direction en amont de l'accueil de l'enfant, selon les besoins des familles dès la première prise de contact et peuvent évoluer jusqu'à l'inscription administrative de l'enfant, où les parents et la direction conviennent ensemble de l'accueil le plus adapté à leurs besoins.

Les journées continues sont généralement sollicitées par des parents qui travaillent ou qui souhaitent entreprendre des démarches de réinsertion professionnelle.

Les matinées et les après-midis sont sollicités soit par des familles qui ne travaillent pas, dans un objectif de première séparation d'avec le parent et de socialisation de leur enfant, soit en complément d'un mode de garde souvent intrafamilial (grands-parents, ou tantes et oncles).

La structure met en place un système de liste d'attente, et accueille les familles dans l'ordre des demandes et en fonction des places disponibles. Un ordre de priorité est tout de même mis en place pour :

- Les enfants dont les parents habitent Ostricourt
- Les enfants dont les grands-parents habitent Ostricourt
- Les enfants dont un des deux parents travaillent à Ostricourt

La halte-garderie propose la fourniture des repas aux enfants qui fréquentent la structure en journée continue, et le goûter pour les enfants en journée et en après-midi.

La structure accueille tous types de population : parents qui travaillent, parents en parcours d'insertion sociale ou professionnelle, parents bénéficiaires du RSA. La structure étant placée au cœur de la ville, la diversité culturelle et la mixité sociale sont présentes.

Les différents types d'accueils proposés sont :

❖ **L'accueil régulier :**

- Concerne les enfants inscrits, dans le cadre d'un contrat établi avec les parents.
- Les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents.
- Le contrat d'accueil est élaboré à partir des besoins exposés par la famille.
- Le contrat peut être révisé en cours d'année, à la demande des familles ou de la direction, soit en cas de modification des besoins ou d'un contrat inadapté aux heures de présences réelles.
- Le contrat précise les besoins d'accueil : *nombre d'heures par jour, nombre de jours par semaine, nombre de semaines dans l'année, les absences prévisibles sollicitées par la famille (congés, RTT) et les périodes de fermeture de l'équipement.*
- Le contrat engage les parents à régler les heures sur la base définie par le contrat, et les éventuelles heures supplémentaires effectuées par l'enfant au cours du mois.
- Un délai de prévenance de 7 jours est à respecter en cas d'absence prévisible, auquel cas les heures prévues sont facturées à la famille.

❖ **L'accueil occasionnel :**

- Concerne les enfants qui nécessitent un accueil pour une durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme régulier.
- Les besoins sont ponctuels et ne sont pas récurrents.
- Il n'y a pas de contrat d'accueil établi.
- Une réservation préalable, soit téléphonique ou orale est nécessaire pour occuper une place qui serait vacante.
- Un délai de prévenance de 1 journée est à respecter en cas d'absence prévisible, auquel cas les heures réservées sont facturées à la famille.

❖ **L'accueil d'urgence :**

- Concerne les enfants qui ne sont pas connus de la structure.
- Les besoins des familles ne sont pas connus à l'avance et ne peuvent donc pas être anticipés.
- La structure applique un tarif moyen établi sur la moyenne des participations familiales de l'année précédente
- Le paiement s'effectue à la séance.
- Lors d'un accueil d'urgence, le responsable de l'enfant est invité à remplir une fiche d'inscription reprenant les noms, prénoms, adresse, numéros de téléphone des responsables ainsi que nom, prénom, date de naissance de l'enfant.
- Les familles se renseignent directement sur place, par téléphone ou par mail

### III) L'accueil des enfants en situation de handicap ou porteurs de maladie chronique

La structure est habilitée à accueillir des enfants en situation de handicap et/ou porteurs de maladie chronique. Cela se fera dans les règles imposées à tout autre enfant : à savoir un certificat d'aptitude à fréquenter la collectivité, mais aussi de façon à adapter le temps de présence aux capacités de l'enfant.

Un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** est alors mis en place, en accord avec les parents de l'enfant, la direction de l'établissement et le médecin traitant de l'enfant afin de permettre l'épanouissement de l'enfant dans la structure et lui apporter un accueil le plus adapté possible.

Le référent santé et accueil inclusif prend connaissance du PAI et guide l'équipe dans sa réalisation si besoin.

La halte-garderie permet aux personnels paramédicaux (orthophonistes, kinésithérapeute, psychomotricien) d'intervenir auprès de l'enfant dans ses locaux.

### IV) Le référent santé et accueil inclusif (RSAI)

La structure est tenue d'être rattachée à un professionnel de santé : médecin ou infirmière puéricultrice. Les modalités du concours du « Référent Santé et Accueil inclusif » sont fixées dans le contrat de travail ou par voie conventionnelle entre le professionnel d'une part et l'établissement qui l'emploie, conformément au règlement de fonctionnement, en fonction du nombre des enfants accueillis et de leur état de santé. Cette personne intervient auprès de l'établissement pour une moyenne de 20h par an, soit en présentiel auprès de la direction, soit en distanciel, selon les dossiers à travailler.

Elle a pour missions de :

- *Veiller à l'application des mesures préventives d'hygiène générale*
- *Veiller à la mise à jour des protocoles sanitaires*
- *Informier et sensibiliser l'équipe en matière de santé et de développement du jeune enfant*
- *Superviser l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladie chronique*

### V) Les compétences professionnelles mobilisées

L'équipe de la halte-garderie est composée de deux Educatrices de Jeunes enfants et de deux Adjointes d'animation. Notre volonté est d'avoir une équipe qualifiée et professionnelle auprès des enfants afin de s'adapter au mieux à l'évolution de ce public. La volonté de réfléchir à nos pratiques professionnelles et se remettre en question sont des qualités principales à posséder.

#### ❖ Les compétences nécessaires à la fonction de direction

- Coordonner la mise en œuvre des différents projets en cohérence avec les orientations des élus et les politiques publiques
- Connaître les enjeux, les évolutions et le cadre réglementaire des politiques publiques de l'enfance
- Coordonner et accueillir la relation aux familles et aux enfants ainsi que leurs demandes, sans jugement et dans le respect de leur individualité
- Organiser et contrôler la surveillance médicale en lien avec le RSAI.
- Organiser et contrôler la mise en place des Analyses de Pratiques Professionnelles.



- Identifier et mobiliser les partenaires internes et externes
- Gérer l'équipement : hygiène et sécurité / commandes et achats
- Prendre en charge la gestion administrative et budgétaire de la structure (lien avec la Caf, et les ressources humaines)

❖ *Les compétences nécessaires à la fonction qu'Éducateur (trice) de Jeunes enfants*

- Accueillir les familles et les enfants sans jugement, dans leur individualité
- Assurer l'encadrement et l'animation d'équipe, faire le lien avec la direction
- Observer le développement des enfants et réfléchir à ses pratiques professionnelles
- Participer à la réflexion en équipe des différents projets de la structure
- Aménager l'espace de vie des enfants en lien avec leur développement psychique, physique et psychomoteur
- Informer les parents sur l'organisation et le déroulement de la journée de leurs enfants
- Assurer la prise en charge de l'enfant dans sa globalité et en lien avec sa famille
- Mettre en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Pratiquer les soins courants aux enfants : repas, siestes, changes, administration des médicaments
- Veiller à l'entretien des locaux
- Aménager, nettoyer et désinfecter les espaces de vie de l'enfant et le matériel
- Travailler en lien avec les différents partenaires : intervenants, référent santé
- Prendre en charge l'accompagnement des stagiaires

❖ *Les compétences nécessaires à la fonction d'Adjoint(e) d'animation*

- Participer à la réflexion des différents projets de la structure
- Accueillir les familles et les enfants sans jugement dans le respect de leur individualité
- Observer le développement des enfants et réfléchir à ses pratiques professionnelles
- Créer et mettre en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants
- Pratiquer les soins d'hygiène courants aux enfants : repas, siestes, changes
- Elaborer et mettre en œuvre les projets d'activités des enfants
- Aménager l'espace de vie des enfants en lien avec leur développement psychique, physique et psychomoteur
- Veiller à l'entretien des locaux
- Accueillir et accompagner les stagiaires en lien avec le tuteur
- Transmettre des informations envers ses collègues

## VI) La formation et les lieux d'échanges et de paroles : des outils essentiels au bien être professionnel

### ❖ La formation individuelle : une nécessité tout au long de la carrière professionnelle

La formation est une nécessité et un atout majeur de nos professions. Celle-ci doit se poursuivre tout au long de la carrière afin de permettre aux pratiques d'évoluer au gré des réglementations et des dernières découvertes en matière d'éducation et de développement de l'enfant.

Partager nos pratiques et nos doutes professionnels avec des collègues différents de ceux de notre quotidien permet de se nourrir professionnellement et avoir une autre vision des choses : s'exprimer sans crainte pour trouver des solutions constructives aux difficultés rencontrées, mais aussi se rendre compte de notre potentiel et de nos compétences acquises, afin de revenir avec de la satisfaction envers les projets mis en place par notre équipe.

Dans ce cadre, chaque membre de l'équipe est invité à réfléchir tout au long de l'année aux compétences sur lesquelles il est désireux d'évoluer et de travailler. Il pourra ainsi formuler lors de son entretien individuel de fin d'année, ses choix de formation individuelle pour l'année suivante, sur lesquelles il pourra être positionné par le service de ressources humaines.

### ❖ La formation de groupe : un outil fédérateur

Les formations d'équipe ont tout aussi leur importance afin de mettre en œuvre une certaine cohérence des pratiques, une sorte de fil rouge, point de repère pour chaque membre dans son quotidien pour l'accompagnement des familles et des enfants.

Ces formations peuvent faire l'objet d'une demande des membres de l'équipe, mais aussi être à l'initiative de la direction si, du fait de ses observations elle perçoit une nécessité de cette formation de groupe.

Une fois l'intervenant ou la méthode de formation choisie, parfois en interne selon les compétences de chacune et en lien avec les formations individuelles suivies précédemment, l'équipe se retrouve lors de journées pédagogiques, dédiée à celle-ci. Chacun peut alors s'exprimer et aller chercher les informations nécessaires pour faire évoluer et réfléchir à ses pratiques.

### ❖ Les groupes d'analyses de pratiques professionnelles : un lieu de parole adapté

Les groupes d'analyses de pratiques sont définis par :

- Un espace d'accompagnement et de soutien des professionnels
- L'expression possible de chacun à partir des situations complexes rencontrées au quotidien
- Les échanges facilités par un tiers extérieur

Les objectifs de ces temps sont :

- *Proposer un espace d'écoute, de paroles et d'échanges afin de limiter les risques d'épuisement professionnel*
- *Aider les professionnels à prendre du recul sur des situations problématiques*
- *Favoriser le positionnement professionnel en lien avec les missions et place de chacun*
- *Permettre la confrontation des pratiques*
- *Travailler la cohésion d'équipe*

Depuis septembre 2021, l'analyse des pratiques professionnelles est obligatoire dans le secteur de la petite enfance. La loi prévoit un minimum de 6 h par personne et par an pour réfléchir entre collègues sur les enjeux de sa pratique. Ces temps d'analyses vont être mis en place courant de l'année 2024, la structure étant à la recherche d'un intervenant disponible pour remplir ces missions.

---

## Le Projet Educatif

---

Conformément au décret du 30 Août 2021, article R.2324-29, 2° « *Ce projet précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.* »

Ce projet définit les valeurs éducatives de la structure et permet de donner sens aux actions.

### ❖ Présentation de la halte-garderie

La Halte-garderie « Pirouette » a ouvert ses portes le 12 mars 2007. Elle accueille les familles du lundi au vendredi, avec fermeture le mercredi, de 8h à 18h. Son agrément lui permet d'accueillir 15 enfants de 3 mois à 3 ans (tous types d'accueil confondus). Le taux d'encadrement est d'un adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas, et 1 adulte pour 8 enfants qui marchent.

Elle est le fruit d'une structure expérimentale (4 demi-journées d'ouverture, sur 2 lieux différents, de Septembre 2003 à Février 2007) qui a donné des résultats quant au besoin d'un mode de garde sur la commune.

L'équipe est composée :

- D'une directrice diplômée d'Etat Educateur de Jeunes Enfants à temps complet
- D'une directrice-adjointe diplômée d'Etat Educateur de Jeunes Enfants à temps complet
- De deux adjointes d'animation diplômées assistantes maternelles à temps partiel
- D'un agent d'entretien à temps partiel

### ❖ Objectifs généraux

La halte-garderie est avant tout un lieu de vie. La démarche de la majorité des familles d'Ostricourt est tournée vers la socialisation de leur enfant, la préparation à la vie collective, avec l'école en toile de fond.

Il apparaît souvent le besoin pour les parents de pouvoir prendre du temps pour eux (recherche d'emploi, temps personnel) et de sortir d'une relation fusionnelle sans culpabiliser. Les parents qui travaillent utilisent la structure comme mode de garde. Certains parents viennent à la suite d'une demande appuyée de la part de la PMI avec qui nous sommes en étroite collaboration ou d'un service (social ou hospitalier). L'enfant présente alors souvent un trouble psychologique et/ou physique qui peut rendre le relationnel plus difficile.

Fondé sur l'accueil en âge mélangés, l'aménagement des locaux est pensé et adapté pour que chaque enfant puisse évoluer selon ses besoins, son stade de développement et ses centres d'intérêts. Cette spécificité est profitable pour tous, car elle apporte de nombreuses interactions riches et diversifiées, qui favorisent l'autonomie, l'entraide, l'empathie et la socialisation.

Notre priorité est de recevoir l'enfant dans son individualité, de lui apporter un accueil sécurisant qui contribuera à l'apprentissage de la séparation ainsi qu'à un éveil à la vie en groupe. Mais avant tout, c'est la qualité de l'accueil réservé aux parents qui va être déterminante pour la confiance qu'ils nous accorderont.

La structure d'accueil est un lien entre la famille et l'extérieur. L'équipe d'encadrement à une fonction d'accompagnement, qui prend en compte les attentes des parents tout en répondant au mieux aux besoins des familles et des enfants.

### ❖ Accueil et adaptation / familiarisation

Le premier contact, souvent téléphonique, a pour objectif de répondre au mieux aux demandes des familles, de savoir si notre lieu d'accueil sera adapté à leurs souhaits, leurs contraintes personnelles et professionnelles et de leur indiquer les démarches à effectuer pour une inscription. Ils ont besoin, dès ce premier contact, d'être rassurés sur la notion de séparation. C'est bien souvent ce qui déterminera leur décision de nous confier leur enfant.

La première rencontre, qui a souvent lieu lors de l'inscription, a pour but de renseigner les parents, de les informer sur le fonctionnement de la structure, de lire avec eux le règlement intérieur, de faire visiter les locaux, de rencontrer l'équipe, de commencer à faire connaissance et entamer une démarche de confiance réciproque en répondant à leurs questions.

Lors de l'inscription administrative, nous prenons le temps nécessaire à un échange d'informations concernant l'enfant, ses besoins, son état de santé, son rythme, ses habitudes... Nous continuerons à discuter régulièrement avec les parents afin de partager nos observations concernant leur enfant.

Réfléchir sur la séparation c'est travailler sur les rapports parents-enfants-professionnels en prenant conscience de l'importance de la place de chacun. C'est aussi proposer une période d'adaptation, qui permettra à chacun d'appréhender l'autre, l'enfant va découvrir son nouveau milieu de vie et les personnes qui vont s'occuper de lui.

Les parents ont besoin de voir comment les membres de l'équipe interviennent auprès du groupe afin de se sentir assez en confiance pour accepter de confier leur enfant. Le dialogue, l'écoute, la communication prennent tout leur sens dans l'établissement de cette relation. C'est pourquoi nous leurs proposons de prendre le temps d'accompagner leur enfant en salle de jeux et de rester un moment avec nous afin de nous voir évoluer auprès des autres enfants pour qu'ils se fassent leur propre idée de notre travail.

Chaque nouveau venu à la halte-garderie a son histoire personnelle. L'équipe doit le prendre en compte et accepter que l'enfant exprime ses émotions. Nous devons alors l'accompagner en lui proposant un cadre stable et sécurisant. S'agissant majoritairement d'enfants confrontés pour la première fois à la séparation nous proposons un accueil progressif à la vie collective et adapté aux besoins de chacun. Les parents nous confient leur enfant pour une première demi-heure, au bout de laquelle nous faisons le bilan et décidons conjointement de la durée des temps d'accueil suivants. Le plus souvent nous augmentons la durée de présence d'une demi-heure à chaque visite. L'enfant découvre ainsi progressivement la vie de la structure : les temps de jeu, le goûter, le change, les activités, les départs échelonnés, etc. Nous écoutons les émotions de l'enfant et trouvons ensemble un rituel rassurant lors du départ du parent.

Tétines, doudous ou autres objets de transition entre la maison et l'extérieur sont à disposition des enfants et sont vivement recommandés lors de cette période !

Cette période de familiarisation est primordiale pour tout le monde car elle nous permet de faire connaissance les uns avec les autres, petit à petit. C'est au cours de cette période qu'une relation de confiance va se construire entre la famille et le professionnel (le)s.

Depuis Septembre 2023, nous avons mis en place une réunion de rentrée avec les familles. L'objectif étant, les premiers jours d'accueils passés et le stress engendré pour certains, d'expliquer de nouveau notre mode de fonctionnement, nos projets, de faire découvrir ou redécouvrir la structure. C'est aussi de permettre un temps d'échange entre professionnel(les) et parents en dehors des temps d'accueils du quotidien. Cela permet surtout une rencontre entre « anciennes » et « nouvelles » familles, qui peuvent ainsi échanger et partager leurs expériences.

### ❖ Journée type

Voici, à titre indicatif, une journée type du fonctionnement de la halte-garderie. En effet, les membres de l'équipe prennent à cœur de respecter le rythme de chaque enfant ainsi que leurs besoins et envies du moment. Les enfants sont changés au besoin, la sieste leur est proposée si nécessaire, et les enfants restent libres de faire les activités proposées.

<u>8 heures</u> : Ouverture de la halte-garderie	<u>12h30- 14h</u> : Changes et siestes
<u>8h-9h45</u> : Accueil, jeux libres	<u>14h</u> : Ouverture
<u>9h45-10h</u> : Siestes	<u>14h-15h30</u> : Accueil, jeux libres, activités dirigées, levers de siestes, changes.
<u>10h-11h30</u> : Jeux libres, activités dirigées, changes, lever de sieste	<u>15h30-16h</u> : Goûter
<u>11h-12h</u> : Départs échelonnés	<u>16h-18h</u> : Départs échelonnés
<u>11h15 -12h30</u> : Repas	<u>18h</u> : Fermeture de la halte-garderie
<u>12h</u> : Fermeture du midi	

### ❖ Espaces et temps

Activités dirigées, jeux libres, repas, changes, repos...autant de moments et de lieux à organiser ! La structure dispose de lieux adaptés à chacun de ces temps spécifiques. Notre organisation permet un apprentissage de l'autonomie, tant dans le développement psychomoteur des enfants que dans leur relationnel au sein du groupe. Nous offrons aux enfants un environnement qui répond à leurs besoins de sécurité physique et affective, d'éveil, en respectant leur rythme de vie et de développement.

La présence régulière des adultes, l'instauration des règles de vie et de certains rituels, le respect des besoins élémentaires de l'enfant le confortera dans un développement harmonieux au sein de la halte-garderie.

La notion de temps nécessaire à l'enfant se construit à travers le temps imposé par l'adulte (manger, dormir) et le temps libre que l'enfant s'approprié pour découvrir et développer sa créativité.

#### ✓ Les repères espaces

##### ○ L'entrée de la structure

L'entrée se fait par un portail et un parking commun à l'espace jeunesse et au centre social « La ruche ». Il faut passer deux portes, formant un sas, avec une des portes sécurisées par une ouverture à distance, avant d'entrer dans la structure.

A droite de l'entrée se trouve un local technique partagé, qui permet le stockage de notre matériel pédagogique et le matériel pour l'entretien des locaux.

A gauche de l'entrée se trouve le bureau d'accueil (direction / salle de pause). La porte de celui-ci est volontairement ouverte quand la direction s'y trouve afin de montrer sa disponibilité envers les familles et envers l'équipe si celle-ci a besoin de renfort lors des temps administratifs.

### ○ *Le vestiaire*

Dans le hall, se situe le vestiaire des enfants, avec pour chacun un porte manteau identifié par le prénom et la photo de l'enfant. Il permet aux parents d'accrocher manteaux, sacs et d'y disposer les chaussures. On y trouve également une table de change qui permet aux parents des plus petits d'y habiller leur enfant de manière plus confortable. Une chaise est aussi à disposition des parents, ainsi que des surchaussures qui permettent aux parents de pouvoir entrer dans la salle de vie avec leur enfant.

### ○ *La salle de bains*

Equipée d'une table à langer avec baignoire, de deux toilettes et d'un lave-mains à hauteur des enfants, elle est séparée du couloir par une barrière ajourée que les enfants apprennent très vite à ouvrir. La présence d'un adulte est toujours de rigueur. Il y a aussi un local fermé par un verrou où se trouvent la machine à laver et le sèche-linge. Une large vitre offre une vision sur la cuisine et la salle de vie.

Nous changeons les enfants régulièrement, au moins une fois par demi-journée, et autant de fois que nécessaire. La structure fournit les couches et le nécessaire de toilette. Moment privilégié avec les professionnelles, le change est aussi un moment intime où l'adulte investit la relation, en étant à l'écoute et dans la communication avec l'enfant.

Nous accompagnons les plus grands aux toilettes, avec lavage de mains systématique. Nous proposons les toilettes à l'enfant qui nous fait entrevoir son envie, tout en veillant à d'abord en discuter avec les parents pour avoir des actions éducatives communes. L'acquisition de la continence doit se faire lorsque l'enfant a acquis le contrôle musculaire suffisant et non un âge préétabli et sous la contrainte. Nous permettons ainsi à l'enfant d'être acteur de son propre développement, tout en l'accompagnant dans ses apprentissages par la parole, sans devancer ses capacités et en respectant son rythme. De ce fait, nous demandons aux parents de prévoir des changes complets.

### ○ *La salle de jeu*

Elle est aménagée de façon à assurer la sécurité des enfants accueillis, quel que soit leur âge, mais aussi de sorte que nous puissions toujours avoir un œil sur eux. Nous adaptons l'espace en tenant compte des contraintes de bâtiment (parties vitrées, radiateurs). Même si tous les meubles sont modulables, l'aménagement des espaces est changé le moins possible. Cela permet aux enfants de garder des repères d'espaces stables.

Nous favorisons l'autonomie des enfants et avons fait le choix, consciemment, de les laisser évoluer ensemble, tous âges confondus. Nous responsabilisons ainsi les plus grands en apprenant à faire attention aux plus petits. Les échanges sont favorisés et stimulants.

Divers espaces de jeux ont été créés afin de stimuler l'imagination des enfants et susciter leur intérêt. D'abord, un coin avec un petit canapé et des tapis, délimité par des meubles bas à compartiments pour caisses de jeux : on y trouve des livres ainsi que divers jeux, voitures, constructions... à disposition des enfants. Ensuite, un coin dinette à lui aussi été réaménagé avec divers meubles de cuisine à hauteur d'enfant. Un coin tapis a été délimité par une barrière modulable depuis Septembre 2023. Cela permet de pouvoir sécuriser les plus petits quand cela est nécessaire, ou d'offrir un espace qui appelle à l'apaisement pour les plus grands. Le reste de l'espace est en libre circulation et permet l'accès à un toboggan et à des tables et chaises adaptés à la taille des enfants.

L'aménagement approprié permet à chacun de façon individuelle, de découvrir ses compétences. Nous devons accepter la prise de risque de l'enfant, en ayant une attitude bienveillante, en lui manifestant notre présence et nos encouragements. Nous lui permettons ainsi de distinguer ce qui est vraiment dangereux de ce qui est de l'ordre du danger imaginaire.

- *La cuisine*

Le coin cuisine est aménagé dans la salle de vie, délimité par une barrière donnant accès au couloir. Celui-ci se compose de placards et d'étagères de rangements, du réfrigérateur, du lave-vaisselle, du micro-ondes, d'une plaque chauffante et d'un évier. C'est dans cet endroit que sont préparés les repas des enfants.

- *Le dortoir*

Le dortoir longe le couloir (parties vitrées avec rideaux occultants) donnant sur la salle de jeux. Nous disposons de lits à barreaux pour les plus petits ainsi que de trois couchettes au sol pour les plus grands.

Nous faisons en sorte que chaque enfant ait toujours le même couchage, même s'il arrive parfois qu'un même lit soit utilisé par un autre enfant dans la semaine. Chaque enfant a ses propres draps, alèses et turbulettes. Les siestes se font rideaux fermés et volets baissés sans pour autant être dans le noir complet afin de différencier le jour et la nuit.

Pour les enfants en journée continue, la sieste après le repas est généralement commune mais varie selon les besoins des enfants.

Les enfants sont couchés dans une tenue confortable, et nous prenons soin de retirer tout accessoire dangereux (bijoux, élastiques/barrettes, cordon de tétine...) Nous essayons de prendre en compte au mieux le rythme et les habitudes de sommeil des enfants, ainsi que les consignes des parents. Le matériel personnel (gigoteuse) peut être utilisé.

Des activités calmes sont mises en place au moment des siestes, les allers et venues sont limitées dans le couloir longeant le dortoir.

- *La cour extérieure et les espaces verts*

La halte-garderie dispose d'un espace extérieur, clos, qui nous permet d'accompagner les enfants dehors en toute sécurité. Celle-ci est en cours de réaménagement afin de proposer un nouveau sol plus adapté en matériaux souple et une nouvelle aire de jeux aux enfants. Nous proposons le plus souvent aux enfants des ballons ou des vélos, et de manière occasionnelle d'autres jeux tels que des jeux d'eaux, manipulation ou autres.

Nous avons la possibilité d'accéder au jardin longeant la structure, donnant sur le parking privé mais partagé, en aménageant celui-ci avec des barrières pour plus de sécurité. Il permet aux enfants de pouvoir courir dans plus d'espaces, d'avoir un contact avec la nature différent.

- ✓ *Les repères temps*

- *« Tout est activité »*

Nous considérons que tout ce que font les enfants à la halte-garderie est activité, et ce quel que soit l'âge et les capacités. Se déplacer pour s'approcher d'un jouet, faire attention aux autres, écouter, ranger, rester assis..., tout est prétexte à la communication, à l'échange, aux relations entre enfants et entre enfants et adultes, à l'apprentissage du respect, au développement des « habiletés sociales ». Moins l'adulte interviendra et plus les expériences pour l'enfant seront riches et porteuses d'acquisitions nouvelles. C'est pourquoi l'adulte s'implique dans l'activité sans être interventionniste. Plus l'enfant aura confiance en ses capacités, plus il se sentira apprécié dans ce qu'il fait et plus il aura le sentiment d'exister ou d'avoir une place auprès de l'adulte.

L'enfant apprend à se connaître en tant qu'individu à travers le jeu. Il nous revient donc, à nous adultes, d'aménager un espace suffisamment riche, varié et réfléchi autour de lui pour qu'il puisse y pratiquer à son rythme ses propres jeux et ses propres expériences.

Le développement est un processus interactif, par lequel l'enfant apprend au contact et en relation avec autrui : jeu libre chez les bébés ou activité partagée chez les plus grands, tout est prétexte à l'échange, à l'imitation, aux interactions, à la découverte de l'autonomie et au développement du langage.

Dans le jeu libre, l'enfant découvre ses compétences. Il a accès au matériel mis à disposition par l'adulte et apprend à choisir, à prendre des initiatives personnelles qui l'aident à grandir, donc à devenir autonome. Il développe son imagination, affine sa motricité et découvre sa capacité à entrer en socialisation.

Lors de ces temps de jeu libre, nous adaptons notre rythme de travail à celui du groupe d'enfants et à ses individualités. Nous en profitons aussi pour observer l'enfant, seul et au milieu des autres, son développement, ses aptitudes, son comportement, ses éventuelles difficultés ou préoccupations du moment. Ces périodes de jeu libre ont lieu à tout moment, en dehors des goûters et des repas.

Pour toute activité dirigée, nous en fixons le cadre en analysant les besoins du groupe. Nous adaptons les activités dans le contexte repéré, tout en créant des conditions de jeu favorables qui permettront à l'enfant de faire ses expériences (disponibilité de l'adulte) et en laissant les enfants venir de leur propre initiative.

La place et le rôle de l'adulte restent indispensables auprès des enfants avant et pendant l'activité pour répondre à leurs diverses sollicitations. Cela demande disponibilité, écoute, capacité d'observation, car, pour les enfants n'ayant pas encore un langage suffisamment élaboré, l'appel à l'adulte peut se faire de façon singulière.

Nous distinguons différents types **d'activités organisées** :

- **La motricité globale** : concerne les mouvements qui sollicitent les grandes masses musculaires : ramper, sauter, marcher, lancer, attraper, pédaler, grimper... Nous mettons à disposition des enfants du matériel adapté lors de cette activité, organisée selon le nombre d'enfants présents.

*A l'intérieur* : toboggan (monter l'escalier, glisser), tunnel (ramper), chevaux à bascule (balancer), musique (danser)..., ateliers de motricité.

*A l'extérieur* : vélos (pédaler), ballons (courir, attraper, lancer, taper...).

- **La motricité fine** : concerne les mouvements qui sollicitent les petits muscles, particulièrement ceux des mains, des doigts : dessiner, écrire, lancer, enfiler, coller... Nous organisons diverses activités manuelles, développant toutes la préhension, la dextérité vers des formes de plus en plus petites.
- **La manipulation** : pâte à modeler fait maison, pâte à sel, peinture aux doigts... autant d'activités qui permettent à l'enfant d'explorer de nouvelles matières, de découvrir de nouvelles sensations et de créer selon son imagination.
- **Les jeux d'eau** : organisés à l'intérieur et à l'extérieur, le jeu d'eau est une activité sensorielle très appréciée des enfants, proposée tout au long de l'année et pas seulement en été.
- **Les temps calmes** : lorsque l'ambiance est tendue, bruyante ou sur demande des enfants, nous proposons un temps calme dans la salle de jeu, sur un tapis ou à même le sol. L'adulte propose ce moment de détente autour d'un support : livres, musique douce, comptines, massages...
- **Le langage** : La communication est essentielle pour l'enfant. Avant même de parler, l'enfant communique avec les autres de manière non verbale (mimiques, contact), ou verbales (cris, pleurs, ...).



Nous avons un rôle important à jouer dans le développement du langage des enfants. Pour l'accompagner à développer sa communication et enrichir son vocabulaire, nous utilisons de nombreux supports comme les livres, les comptines, les kamishibai, les imagiers, ... Quotidiennement, lors des différents temps de la journée, nous décrivons nos actions, l'environnement, ce qui va aider aussi l'enfant à construire son langage. Depuis Septembre 2023, nous avons souhaité mettre en place la communication gestuelle qui est le fait d'associer un geste à un mot. C'est un moyen de communication destinés particulièrement aux bébés. Il permet à ceux-ci de pouvoir communiquer et être compris de l'adulte avant même d'être en capacité de parler. Cela diminue les frustrations de se sentir incompris.

➤ *L'égalité entre les filles et les garçons :*

**« Fille ou Garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tous stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. Ces grâce à ses femmes et à ses hommes que je construis mon identité »**

*Principe 7 Charte nationale de l'accueil du jeune enfant*

Voitures, poupées, déguisements, utilisation des couleurs... autant de jeux pouvant parfois être désignés comme « *genrés* » sont ici en libre accès pour tous les enfants. Chaque enfant étant accueilli avec ses spécificités, nous faisons en sorte que toutes les sources possibles de « distinctions » ne soient pas mises en avant. Préjugés et stéréotypes sont fortement évités afin d'être dans une démarche la plus égalitaire possible quel que soit le genre. Si certains parents peuvent parfois avoir un discours qui va à l'encontre de cette égalité, c'est notre rôle de reprendre avec lui les intérêts au niveau du développement de l'enfant, avec parfois des parallèles parlants dans nos vies d'adultes. En tant que professionnelles nous veillons à garder une posture qui soit neutre et impartiale.

➤ *La dimension culturelle :* la culture est aussi importante dans nos pratiques.

- ✓ La lecture est une activité plus que présente dans notre quotidien avec notamment des livres en libre accès, des temps de lecture accompagnés en individuel ou collectif, l'intervention d'une bénévoles et d'un agent de la médiathèque municipale plusieurs fois par mois. La variété est présente pour les enfants.
- ✓ La musique tient aussi une place importante : comptines, marionnettes, cd de musiques, radio, manipulation d'instruments. Nous souhaitons offrir aux enfants un éveil musical lors de leur accueil à la halte-garderie. Un prochain partenariat avec l'école de musique municipale est en cours de réflexion.
- ✓ La danse est elle aussi présente dans notre quotidien : lors des ateliers de motricité, lors de l'écoute de musique, les enfants et le professionnel(les) occupent l'espace et rendent ces moments de partages joyeux et ludiques.

➤ *Le temps du repas et du goûter*

Organisés dans une ambiance au possible calme, repas et goûters doivent être des moments favorisant l'échange et l'apprentissage. Certains rituels les accompagnent.

Avant ces temps, il est demandé aux enfants de remettre un peu d'ordre dans la salle de jeux (participer au rangement de certains jouets, pour permettre un retour au calme après le repas ou une rotation et de nouvelles activités après le goûter par exemple). Ensuite, vient le passage au lavage des mains.

Afin de favoriser les échanges et les apprentissages, nous mettons en place, dès le début d'année, un double service : deux professionnel(les) gère chacun(e) une table de maximum 4 enfants (du lavage des mains jusqu'à l'accompagnement à la sieste).

Le repas est préparé vers 11h30. Il est fourni par la halte-garderie. Composé en général d'une entrée (tomates cerises, concombres, ...), d'un plat principal type « blédichef », d'un morceau de fromage, de pain ou de craquottes et d'un laitage ou de fruits. Plusieurs familles privilégient néanmoins des repas maison pour le plat principal qui aident à la continuité des habitudes culturelles de la maison.

Nous proposons un goûter vers 15h30 fournit également par la structure, qui est généralement composé d'un produit laitier (yaourt, lait, fromage), d'un produit fruitier (compote ou fruit) et d'un produit céréalier (biscuits, pain).

Goûter et repas sont proposés individuellement sur nos genoux ou dans des transats jusqu'à ce que l'enfant sache s'asseoir seul sur une chaise. Une fois à table, nous laissons progressivement l'enfant expérimenter seul le repas : nous lui proposons la double cuillère, l'incitons à boire au verre, le laissons manger avec les doigts, acceptons qu'il n'aime pas tel ou tel aliment.

Au cours du repas, l'accompagnement à l'autonomie est un de nos axes pédagogique. Pour ce faire, nous avons réfléchi à un système de photos et de bassines où les enfants peuvent être acteurs tout au long du repas : débarrasser son assiette, ses couverts, son verre, jeter son emballage de yaourt, mettre son bavoir au sale.

#### ✓ *Le temps du repos et / ou sommeil*

Indispensable pour bien grandir, le sommeil est proposé dans le dortoir ou parfois sur le tapis dans la salle de jeux. Le dortoir est aménagé de sorte que tous les enfants trouvent un cadre sécurisant et apaisant. Chaque enfant dispose d'un lit à barreaux ou d'une couchette.

L'équipe est vigilante quant aux activités proposées en amont du couchage mais aussi durant les temps de sieste, afin de favoriser un sommeil calme et réparateur. Nous suivons les consignes des parents (besoins et habitudes de l'enfant) et nos observations personnelles.

Afin de préparer ce moment, il est lui aussi ritualisé. Après le repas, chaque enfant passe par la salle de bain, pour se déshabiller et changer sa couche ou passer aux toilettes. Afin de favoriser leur autonomie : chaque enfant dispose d'un panier avec photo, où il peut disposer ses vêtements, qu'il aura enlevé dans un premier temps avec l'accompagnement de l'adulte puis seul au cours de l'année.

#### ❖ *La place des familles*

Les familles sont nos premiers partenaires : il est primordial de tisser des relations de confiance parents/enfants/professionnelles dès les premiers contacts et de garder en tête que l'enfant doit être au cœur de nos échanges. C'est pourquoi, passé le temps de l'inscription, riche en échanges, l'équipe doit continuer à communiquer régulièrement avec les familles. En plus des parents, ils nous arrivent aussi régulièrement d'accueillir les grands-parents, oncles et tantes, qui sont parfois des relais dans les modes de garde des enfants.

Les temps d'arrivée et de départ des enfants correspondent à des moments de transmission entre adultes. Les parents sont invités à accompagner et venir rechercher leur enfant dans la salle de jeu afin de favoriser la relation.

Lors des arrivées, nous nous installons « géographiquement » de sorte que chaque famille soit accueillie. Lorsque c'est possible, l'une de nous s'installe dans le coin cuisine pour noter les informations pratiques données, les autres sont dans la salle de jeu, auprès des enfants au sol, et aussi disponible aux familles et aux enfants. Si besoin, celle qui en a le plus la possibilité se détache pour accueillir l'enfant physiquement, ou invite le parent à lui ramener l'enfant si elle est occupée à sécuriser d'autres enfants.

L'équipe, confrontée à des familles différentes, fait en sorte d'amener un dialogue simple et cohérent. Nous faisons tout pour accompagner les parents avec justesse et sans jugement, en s'adaptant à la compréhension intellectuelle de chacun.

Nous pensons apporter :

- Une part d'éducation sanitaire : propreté corporelle, soins, hygiène générale, réponse aux questions concernant les maladies infantiles
- Une part d'éducation « parentale globale » : aider le parent à prendre conscience de l'attention physique et psychique dont a besoin l'enfant pour grandir sereinement.

Si les parents le souhaitent, la direction peut les recevoir en toute confidentialité dans son bureau et prendre en compte autant que possible leurs souhaits et leurs attentes.

Un panneau d'affichage est accroché dans l'entrée de la structure. Y sont notées les différentes activités de la structure, les informations sanitaires importantes, le prénom des stagiaires présents dans les locaux, les actions municipales et/ou associatives en direction des familles.

Différents temps sont organisés dans l'année pour permettre l'accueil et les rencontres des familles : fête de fin d'année en décembre et kermesse en juillet en sont les principaux.

#### ❖ *Les relations avec les partenaires*

Le travail en partenariat réalisé depuis l'ouverture est toujours aussi important. Les enjeux sont multiples, tant sur le développement du projet social que sur le relationnel avec les familles.

*La Mairie* : l'équipe municipale est attentive aux besoins des familles ostricourtoises. Une adjointe déléguée à l'enfance prend en compte nos demandes, nos projets et les soutient auprès de la municipalité. Notre lien avec les services municipaux est important : les services de communications sont présents lors des événements importants de notre structure, les services techniques et d'entretien...

*La Caisse d'Allocations Familiales* : un partenaire privilégié dans l'aide apportée à la mise en œuvre de nos projets, le soutien au fonctionnement de la structure, principal financeur... Le dialogue instauré est constructif et professionnel.

*Le Conseil Départemental* : partenaire dans l'évolution de la halte-garderie et dans le suivi des familles. Une convention de « places d'accueil et d'éveil » est signée pour accueillir des enfants en situation de difficultés éducatives en lien avec la PMI.

*La Protection Maternelle et Infantile* : partenaire régulier, dans le suivi de la structure et le travail autour des familles, c'est un lien privilégié et très important. Nos échanges sont fréquents et nos connaissances respectives des enfants et des familles sont complémentaires.

*Les équipes enseignantes des deux écoles maternelles* : une rencontre avec les directrices et les enseignants de petite section est organisée chaque année. Nos connaissances des enfants futurs scolarisés, leurs permettent, entre autres, d'organiser leur groupe-classe mais aussi de s'adapter le mieux possible aux enfants, à leurs éventuelles difficultés que nous aurions repérés.

*Le Centre Social « La ruche »* : situé géographiquement dans le même bâtiment, ce partenariat nous permet de bénéficier de séances de motricité une fois par mois. L'animatrice se déplace dans nos locaux avec du matériel varié et adapté aux tout-petits. Nous avons aussi mis en place une convention afin qu'une bénévole, à la retraite, puisse intervenir une fois par semaine auprès de enfants. Nous souhaitons promouvoir le livre auprès des petits, mais aussi dans l'échange avec les parents, les inciter à lire avec leur enfant. Les parents ne sont pas présents pendant cette activité mais durant les transmissions, nous précisons si leur enfant a apprécié ce temps.

**La Médiathèque municipale :** nous bénéficions d'une médiathèque sur la commune. Un partenariat a été mis en place afin de proposer, d'une part, des interventions de l'animatrice directement à la halte-garderie, et d'autre part de pouvoir nous rendre dans les locaux de celle-ci avec les enfants et leurs parents. Cela nous permet aussi d'emprunter des livres pour la structure et ainsi diversifier et rendre plus riche l'éventail des lectures que nous proposons aux enfants.

**L'école de musique :** la commune possède une école de musique avec laquelle nous souhaitons prochainement créer un partenariat afin d'offrir aux enfants une sensibilisation à cette discipline culturelle qui occupe une grande place dans leurs centres d'intérêts.

**La mission locale, les collèges et lycées :** la halte-garderie accueille de façon régulière des personnes scolarisées ou en parcours de réinsertion sociale et suivie par les missions locales ou France Travail afin de leur faire découvrir l'environnement de la collectivité et l'accueil des enfants de moins de 3 ans. Une éducatrice de jeunes enfants et alors « tutrice » de stage tout au long de la période d'immersion, en lien avec les autres professionnel(les) de la structure et les organismes de formations.

#### ❖ **L'accueil des stagiaires**

L'observation des pratiques et l'intégration dans le milieu professionnel est une source riche de transmissions et de formation pour les futurs professionnels. Notre rôle est de les accompagner dans leur parcours du mieux possible. C'est pourquoi nous faisons en sorte de n'accueillir qu'une personne en stage, parfois 2 selon le type de formation. Un affichage dans le sas permet d'y mettre leur photo afin de vous les présenter. Ils sont tenus au secret professionnel au même titre que l'équipe. Nous avons rédigé un « projet d'accueil des stagiaires » ainsi qu'un « catalogue des métiers de la petite enfance ».

La structure est habilitée à accueillir des personnes en formation ou en stage d'observations :

- Stages d'observations ou d'immersion (mission locale)
- Elèves de 4ème ou de 3ème
- Elèves 2nde ASSP (Accompagnement aux soins et services à la personne)
- CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)
- ADVF (Auxiliaire de Vie aux Familles)
- Auxiliaire de puériculture
- EJE (Educateur de Jeunes Enfants)

#### ❖ **Les moyens humains et financiers**

L'équipe de la halte-garderie est composée de personnel qualifié à l'encadrement des enfants, conformément aux normes en vigueur.

La direction est assurée par une éducatrice de jeunes enfants, qui s'occupe de la gestion courante de la structure : fonctionnement administratif, gestion de l'équipe, accueil des familles, inscriptions, suivi des partenariats. En cas d'absence, la fonction de direction est assurée par une autre éducatrice de jeunes enfants. L'encadrement des enfants est aussi assuré par deux adjointes d'animation qui animent et dynamisent les temps d'accueil. En cas d'absence, nous sollicitons le service animation de la ville, qui fait son possible pour renforcer l'équipe.

Il est important de favoriser la professionnalisation de chacune. Pour cela, nous nous appuyons sur différents dispositifs :

- Observations partagées sur les enfants
- Discussion avec les parents
- Temps de réunion : minimum deux fois par an
- Une journée pédagogique minimum une fois par an
- Formations individuelles régulières

Le fonctionnement de la structure est cofinancé via la Prestation de Service Unique (PSU) par la CAF et la commune d'Ostricourt.

### ❖ L'évaluation du projet éducatif

Il est indispensable de procéder à une évaluation régulière afin de pouvoir analyser l'évolution de la structure et aussi nos pratiques professionnelles. Les orientations sont, d'une part, une évaluation « *quantitative* » concernant l'évolution concrète de la structure, et d'autre part, une évaluation « *qualitative* » concernant la vie globale de la structure.

#### ❖ L'évaluation quantitative

Celle-ci nous permet de justifier notre ouverture auprès des services habilités (CAF, PMI). Les bilans mensuels apportent un suivi chiffré de la structure indiquant avec précisions plusieurs paramètres :

- *Le nombre de nouvelles inscriptions*
- *Le nombre d'enfants accueillis*
- *Les heures d'accueil réalisées*
- *Le taux d'occupation global*

#### ❖ L'évaluation qualitative

Celle-ci nous permet d'apprécier les effets de notre travail sur les familles. Il s'agit pour nous de savoir analyser les situations et nos attitudes professionnelles. Les échanges réguliers avec les parents nous donnent des indications sur leurs besoins. Nous prenons note de leurs demandes, réfléchissons à leurs attentes et y répondons le mieux possible.

Notre repère principal est le bien-être de l'enfant. Nous l'évaluons à différents moments :

- *Dans le comportement global de l'enfant*
- *Dans son évolution générale au sein de la structure*
- *Dans le jeu libre*
- *Dans les échanges avec nous*
- *Dans le sommeil*
- *Dans l'alimentation*

Nous nous fions aussi beaucoup aux relations avec les parents :

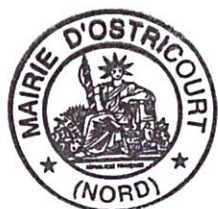
- *Dans la façon dont les parents nous confient leur enfant*
- *Dans les informations qu'ils nous transmettent sur leur enfant*
- *Dans le retour qu'ils nous donnent sur l'évolution globale de leur enfant à la maison, depuis la fréquentation de la halte-garderie*
- *Dans leur demande de conseils*

La halte-garderie est une petite structure développée sur une petite commune. Nous avons opté pour une ambiance conviviale et observons souvent la répercussion de notre travail sur les familles : accueil des frères et sœurs, mais aussi des membres de la famille élargie : frère, sœur, beau-frère, belle-sœur venant inscrire leur enfant à la suite d'un retour positif de l'entourage.

Les retours des membres de l'équipe pédagogique participent eux aussi à l'évaluation du projet. Les observations et les échanges divers que nous pouvons avoir au quotidien ou lors des réunions nous permettent de nous remettre en question, d'adapter et de faire évoluer nos pratiques professionnelles. Nous passons beaucoup de temps au travail et c'est un lieu que nous voulons aussi convivial pour les membres de l'équipe. La bonne entente, la bienveillance, l'écoute et l'entraide sont des facteurs importants dans la réussite des projets.

❖ **Tableau de synthèse**

<b><u>Objectifs généraux</u></b>	<b><u>Objectifs opérationnels</u></b>	<b><u>Moyens mis en œuvre</u></b>	<b><u>Critères d'évaluation</u></b>
<b>1/ Accueillir les familles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mixité sociale et de territoire</li> <li>➤ Qualité de l'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accueil individualisé</li> <li>➤ Echanges de discussions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Respect mutuel</li> <li>➤ Fréquentation</li> </ul>
<b>2/ Proposer un mode d'accueil aux parents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Répondre à un besoin</li> <li>➤ Compléter un autre mode de garde</li> <li>➤ Sortir d'une relation fusionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prise en compte des besoins</li> <li>➤ Sécurité de l'accueil</li> <li>➤ Ecoute</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Satisfaction des familles</li> <li>➤ Relation parents-enfants</li> </ul>
<b>3/ Aider à la séparation (Parents/enfants)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Enjeux de la 1<sup>ère</sup> séparation</li> <li>➤ Contact avec des personnes extérieures</li> <li>➤ Préparation à l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adaptation progressive</li> <li>➤ Orientation sur l'accueil adultes-enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Enfants en confiance</li> <li>➤ Satisfaction individuelle</li> <li>➤ Socialisation globale</li> </ul>
<b>4/ Offrir un lieu de vie aux enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Découverte de la vie de groupe</li> <li>➤ Favoriser la socialisation</li> <li>➤ Apprentissages nouveaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Adaptation progressive</li> <li>➤ Diversité des activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Enfants en confiance</li> <li>➤ Relation à l'adulte</li> <li>➤ Création des relations entre enfants</li> </ul>
<b>5/ Observer l'enfant (Enfants/équipe)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Suivi global de l'évolution de chacun</li> <li>➤ Observation du développement des enfants en difficultés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Echanges en équipe</li> <li>➤ Echanges avec les parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Evolution positive</li> <li>➤ Suivi en partenariat</li> <li>➤ Parents concernés</li> </ul>
<b>6/ Faire évoluer la structure (Équipe)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ S'adapter aux besoins des familles</li> <li>➤ Avoir des projets dynamisants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Questionnaire</li> <li>➤ Réflexion individuelle et collective</li> <li>➤ Expérience personnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Satisfaction des familles</li> <li>➤ Taux d'occupation</li> </ul>



**Le Maire,**

*(Signature)*  
**Bruno RUSINEK**

## Annexe



# Charte nationale d'accueil du jeune enfant

## 10 grands principes pour grandir en toute confiance

**Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.**

**J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.**

**Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.**

**Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.**

**Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.**

**Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.**

**Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.**

**J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.**

**Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.**

**J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.**



Cette charte élabore les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-11 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.



## CHARTRE NATIONALE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

### 8 grands principes pour accompagner les parents

1. > Reconnaître et valoriser prioritairement les rôles, le projet et les compétences des parents : les interventions s'appuient sur les ressources et capacités des parents. Elles se construisent avec eux. Elles nécessitent bienveillance et écoute, sans jugement, préjugé, injonction, ni obligation. Elles encouragent l'entraide entre pairs.

2. > S'adresser à toutes les familles quels que soient la situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles: les interventions de soutien à la parentalité doivent être accessibles à toutes les familles, sur tout le territoire, dans une perspective universaliste, tout en prenant en compte la singularité de chaque parent.

3. > Accompagner les parents en intégrant dans cette démarche toutes les dimensions et l'ensemble du contexte de la vie familiale, pour le bien-être de l'enfant et des parents eux-mêmes, et quel que soit l'âge de l'enfant.

4. > Proposer un accompagnement et un soutien dès avant l'arrivée de l'enfant et jusqu'à son entrée dans la vie adulte : agir tôt permet de prévenir, anticiper et mieux repérer les situations de vulnérabilités ou les difficultés.

5. > Respecter les principes d'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale : les actions de soutien à la parentalité et l'accompagnement des parents veillent à ne pas véhiculer de stéréotypes sur les relations entre parents ou entre les enfants.

6. > Quelles que soient les configurations familiales, permettre à chaque parent d'occuper, dans la mesure du possible, sa place dans le développement de l'enfant. En outre, et parce que les parents ne sont pas les seuls impliqués dans le quotidien des soins et de l'éducation des enfants, d'autres personnes ressources dans l'environnement familial peuvent être concernées par les actions de soutien à la parentalité: grands-parents, beaux-parents, familles recomposées...

7. > Proposer des interventions diverses (collectives ou individuelles, dans des lieux dédiés, itinérants ou au domicile...) accessibles à toutes les familles sur l'ensemble du territoire et respectueuses des principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle : les services, ressources et modes d'action variés mis à disposition des familles sont tous légitimes dès lors qu'ils répondent à un besoin identifié et qu'ils explicitent les approches et objectifs qui les sous-tendent. Ils s'inscrivent dans une démarche d'évaluation pensée en amont et qui intègre la temporalité nécessaire à l'établissement d'un lien de confiance. Les parents y sont associés comme ils le sont à la définition des actions.

8. > Garantir aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre: ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine; et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratique.

*Cette charte établit les principes applicables aux actions de soutien à la parentalité en application de l'article L. 214-1-2 du code de l'action sociale et des familles.*